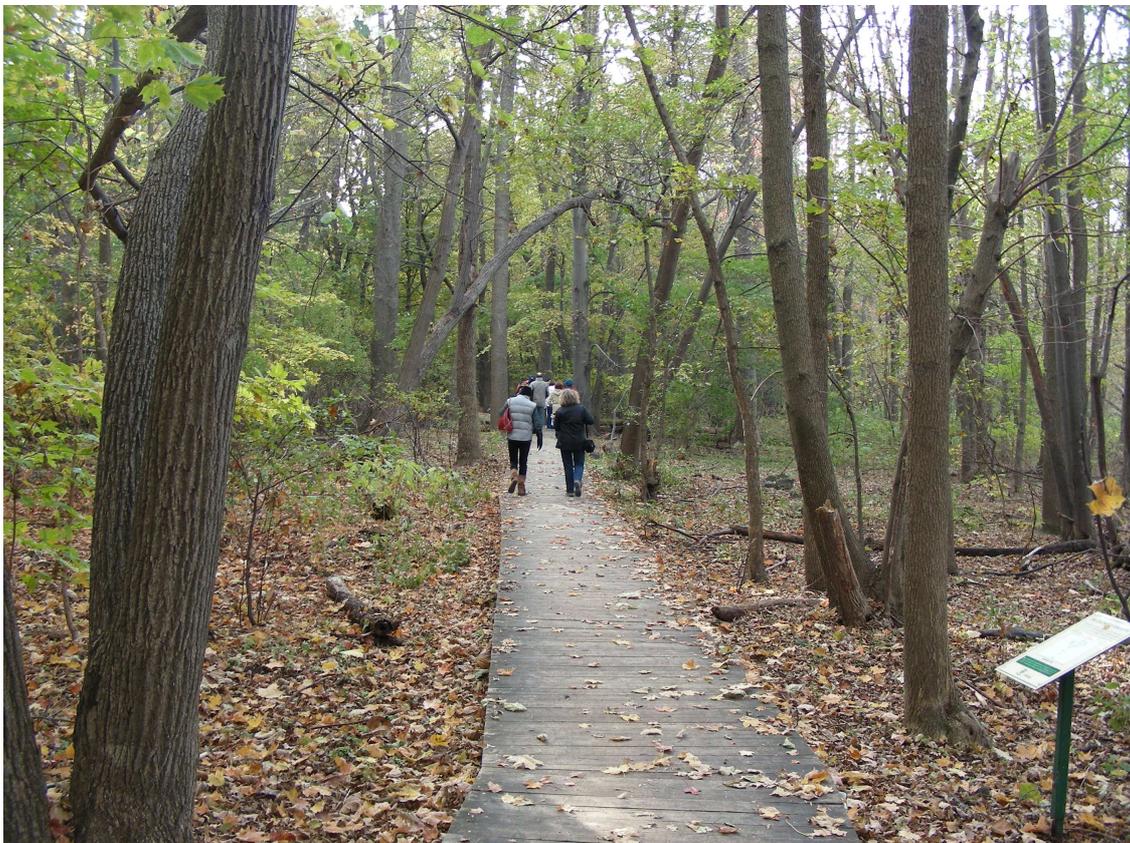




RAPPORT D'ETAPE PLANIFICATION SAISON 2011



Présenté à

Lise Roy, architecte paysagiste
Arrondissement de Verdun
4555 rue de Verdun
Montréal (Québec), H4G 1M4

Mai 2011

MISE EN SITUATION

Le présent document vise la planification des travaux de terrain et des activités éducatives pour l'année 2011. Un bref aperçu du fonctionnement prévu pour la mise en place du comité des habitats naturels et la poursuite des actions de la patrouille bénévole sera exposé.

TRAVAUX DE TERRAIN

Suite à deux visites de terrain qui ont eu lieu les 14 et 29 avril 2011, plusieurs travaux relatifs à l'entretien des sites naturalisés ont été identifiés. Certaines interventions ont toutefois été priorisées.

Une demande de financement a été déposée auprès d'Emploi d'Été Canada afin d'engager une manœuvre horticole pour la période estivale. Si la demande est acceptée, cette personne assistera l'équipe d'horticulture afin de réaliser entre autres les travaux suivants.

Bras d'eau

Plusieurs poissons morts ont été observés dans les bassins et ils ont déjà été enlevés. Les quenouilles seront également fauchées en début de saison afin de limiter l'eutrophisation des bassins. Le phragmite fera l'objet de contrôle au cours de la saison estivale afin de limiter sa propagation, les coupes répétées semblent bénéfiques et limitent son expansion. Des cèdres situés sous les saules riverains (en sous-couvert) et à travers l'enrochement qui séparent le bras d'eau des propriétés privés adjacentes seront transplantés dans le corridor vert.

Un aménagement des berges du bras d'eau est aussi prévu au cours des deux prochaines années. Les berges des bassins 1 et 2 seront aménagés en août alors que les bassins 3 et 4 le seront l'an prochain. Des plans préliminaires seront envoyés à l'arrondissement au cours des prochaines semaines. Ce projet monopolisera les effectifs durant plusieurs jours mais sera bénéfique pour le milieu à plus long terme.

Ruisseau des hérons

Les quenouilles et le phragmite dans le ruisseau seront également contrôlés dans les secteurs accessibles et le drain entre le boisé et le ruisseau sera nettoyé.

Lac des battures

Le projet expérimental pour limiter la croissance du phragmite est situé entre le secteur du lac des battures et le Boisé Saint-Paul. De nouveaux piquets plus grands ont été positionnés pour délimiter les trois parcelles. Les aulnes de grandes dimensions qui ont été plantés sur l'une des parcelles sont en bonne santé alors que la parcelle munie d'une toile fera l'objet de plantation l'an prochain. Un suivi biologique sera effectué cet été afin de préciser les résultats de cette 3^e saison.

Boisé Saint-Paul

Les interventions dans le Boisé Saint-Paul seront peu nombreuses, à l'exception du repositionnement et du débouchage des drains qui permettront une circulation plus efficace de l'eau. De plus, l'ajout de paillis limitera les secteurs boueux. Lorsque nécessaire, certains sentiers seront délimités avec des billots de bois. Plusieurs plants d'herbe à puce ont été arrachés au printemps pour éviter des incidents auprès des visiteurs.

L'an dernier, un usager voulait se rendre utile en nettoyant le bois mort dans une grande partie du boisé. Considérant l'envergure de la tâche de relocaliser tout ce bois à l'intérieur de la forêt, nous privilégions de le faire couper et d'en faire transporter la majeure partie dans le conteneur à végétaux. Cette année, nous avons prévu des activités pour sensibiliser les usagers à laisser le bois en place.

Corridor vert

Le corridor vert est partagé en deux sections, soit la zone aménagée entre le lac et les résidences et la section derrière l'édifice Verre sur Vert où des plantations avaient été effectuées par une compagnie de compensation en 2009.

Un suivi des cèdres plantés l'an dernier dans la zone aménagée sera effectué afin de leur permettre une meilleure croissance et inciter les oiseaux à y faire leur nid.

Le golf ayant empiété sur les nouvelles plantations, aucune intervention particulière n'est prévue dans le secteur qui a été en partie coupé et planté par le golf. Nous préférons donc attendre que le litige soit résolu pour intervenir. Néanmoins, nous soulignons le fait que des interventions dans ce secteur sont prioritaires étant donné l'espèce d'arbres plantés : nerpruns.

Boisé riverain

La protection des arbres contre les rongeurs (castors) s'effectuera par la pose de grillage à la base des plus gros arbres. L'arrondissement avait noté des arbres rongés à l'extérieur de notre secteur d'intervention et nous allons donc intervenir dans ce secteur.

Le phragmite sera également fauché dans la nouvelle zone restaurée en bordure des berges et quelques plants de robiniers faux acacia seront également enlevés à la pointe sud de l'île.

Le tronçon de piste cyclable situé entre le chemin de la Pointe-Sud et le bord du fleuve présente plusieurs arbres malades. Même s'ils ne sont pas dangereux pour les passants, les arbres situés au sud-ouest de la piste sont très affectés tandis que ceux situés au nord-est le sont sur certaines branches. Il serait souhaitable que les branches les plus touchées soient coupées par l'arrondissement afin de limiter la propagation de la maladie. En plus d'être nocives pour ses voisines, les branches sans feuilles ne présentent aucun intérêt visuel pour les usagers.

AMÉNAGEMENTS FAUNIQUES ET MESURES DE SENSIBILISATION

L'obtention de deux subventions, provenant de la Banque TD et de la Fondation de la Faune du Québec, permettra de bonifier les aménagements et les activités de sensibilisation.

Les citoyens seront invités à participer à une sortie découverte sur la faune aviaire. En parallèle, deux sorties terrain seront organisées pour inviter les gens à participer activement à la mise en valeur du milieu tout en intégrant des connaissances sur l'importance des habitats (milieux humides et bois mort). De plus, 5 groupes scolaires d'une école riveraine aux boisés seront invités à participer à une activité au sein du boisé. Trois feuillets d'information seront produits et serviront à compléter ceux déjà existants en abordant d'autres thématiques liées à la faune (bois mort, couleuvres, tortues). Deux panneaux d'interprétation permanents seront installés, dont un portant sur les habitats du boisé (milieu humide et bois mort) et l'autre pour présenter le projet d'un site de ponte pour les tortues.

Un nichoir à hirondelle noire sera installé. Quelques structures pour favoriser la présence d'autres amphibiens et reptiles seront aménagées.

Implication bénévole

Nous désirons également profiter des activités de sensibilisation pour publiciser l'existence du réseau de surveillance et de suivi écologique et accroître le nombre de bénévoles impliqués. Créé en 2010, on compte maintenant 14 bénévoles qui participent à la patrouille et à l'entretien du réseau de mangeoires.

Au printemps 2011, une invitation leur a été lancée pour rejoindre le comité d'habitats naturels. Quatre d'entre eux ont fait part de leur intérêt. Nous prévoyons organiser une rencontre au mois de juin et une autre en septembre afin que le comité puisse s'impliquer ou guider les interventions et les activités de sensibilisation.